

ACTUALITÉ

Des professionnels et des bénévoles au plus près de la population...

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, il est des professionnels et des bénévoles qui n'ont cessé d'agir et de se mobiliser au quotidien pour la santé de tous, le maintien à domicile et l'aide aux plus vulnérables.

Un grand MERCI à nos soignants et aides à domicile...

Bénéficier d'une médecine de proximité (cabinets médicaux, infirmiers, ...) constitue un atout important. Au cours de cette année 2020, les professionnels de santé ont été mis à rude épreuve pour soigner les malades dans des conditions difficiles.

Disposer d'une large gamme de services au sein de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) représente également un accompagnement essentiel pour retrouver un équilibre familial ou continuer de vivre chez soi. Les personnels ont maintenu leurs missions à domicile, notamment pour la préparation des repas. Les bénéficiaires étaient reçus sur rendez-vous. Tout a été mis en oeuvre afin que chaque intervenant puisse travailler malgré un contexte contraignant et difficile.

... et un grand MERCI à nos bénévoles

Bénéficier de l'aide des Restos du Cœur, en lien avec la Banque Alimentaire de la Haute-Loire, représente une assistance vitale pour les personnes démunies. Les bénévoles se sont organisés suivant leur âge et leurs conditions physiques en évitant de mettre en contact des personnes à risques.

Des permanences pour les inscriptions ont été organisées et les distributions de denrées alimentaires s'effectuent sur rendez-vous et à l'extérieur. Entre les deux confinements, toutes les précautions étaient prises et une seule personne à la fois était reçue dans les locaux des Restos du Cœur.

Les bénévoles constatent une augmentation des demandes. Plus de 40 personnes aidées sur la commune cette année contre 30 l'an dernier.

Par ces quelques lignes, nous souhaitons remercier l'ensemble de ces intervenants et leur faire part de toute notre gratitude.



Edito

Quand allons-nous retrouver une "vie normale" ? C'est la question que l'on se pose tous. Cette pandémie nous aura permis d'apprécier avec nostalgie mais espoir, la richesse et l'intensité de la vie sociale que nous avons su construire ensemble dans notre commune.

La vigueur et le dynamisme de nos associations, contraintes à une longue léthargie, nous manquent cruellement. La municipalité veillera, dans ses prévisions budgétaires, à préserver les équilibres financiers du tissu associatif. Les commerçants traversent cette crise de manière très différente, suspendus aux mesures gouvernementales. Il apparaît clairement que les saint justaires ont recentré leurs achats sur nos commerces de proximité, démontrant ainsi leur solidarité et leur fidélité envers ceux qui participent quotidiennement à rendre la commune vivante.

La Communauté de Communes Loire-Semène a démontré sa réactivité et sa force de frappe en mettant en place un dispositif de soutien financier unique, simple et adapté pour les entreprises les plus fragilisées. La municipalité à chaque moment de cette crise s'est mobilisée, la dernière initiative en date étant l'organisation d'un dépistage massif en lien avec la région.

Cette crise aura mis en lumière une entraide locale, personnelle, familiale, entre voisins qui fait également chaud au cœur.

Dans ces moments difficiles, nous savons collectivement, par des gestes simples ou des actions sincères, faire face.

Pour aborder cette année 2021 sereinement, la solidarité, le respect des autres et de leur travail, ainsi que le sens des responsabilités constitueront des valeurs refuges à cultiver.

Meilleurs voeux de santé et d'épanouissement à toutes et à tous.

Votre Maire,
Frédéric Girodet

SÉCURITÉ ET CADRE DE VIE

Vidéoprotection



L'auteur des dégradations commises il y a plusieurs mois sur du mobilier urbain aux abords de la salle polyvalente comparaisait devant le tribunal du Puy en Velay en septembre. Identifié grâce à l'exploitation des images de vidéoprotection, il n'a pu que reconnaître les faits et a été condamné à s'acquitter du montant des réparations, soit 4 200 euros.

Courant octobre, les pompiers sont intervenus pour des feux de containers, et dont l'un d'entre eux s'est propagé et a détruit un véhicule stationné à proximité. Un appel à témoin a été lancé et une enquête a pu être ouverte par les forces de l'ordre grâce à l'aide des habitants et à la vidéoprotection.

D'autres plaintes ont aussi été déposées pour des incivilités, des dégradations et des effractions, notamment au Gymnase N°2.

Ces actes intolérables doivent être combattus et les auteurs de ces faits seront pénalement poursuivis.



... permettre à chacun de vivre sereinement dans notre commune...



Bien utile aux forces de l'ordre, le dispositif de vidéoprotection s'inscrit dans un programme de rénovation et d'extension pour le centre de Saint Just, et de déploiement sur le village de Malmont.

L'équipe municipale se mobilise pleinement afin de permettre à chacun de vivre sereinement dans notre commune. Cette volonté se traduit par la désignation d'un conseiller municipal délégué à la sécurité.

Tapages nocturnes

Force est de constater que les tapages nocturnes ou déambulations sonores de jeunes mineurs dans le centre bourg n'ont plus cours aujourd'hui du fait de la mise en place du couvre-feu. Lors du retour à la "normale", pourquoi les parents ne pourraient-ils pas continuer à être vigilants ?

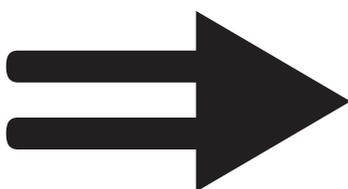
Stationnement

Plusieurs véhicules "ventouses" ont été signalés et les procédures de mise en fourrière sont en cours.

STATIONNEMENT ABUSIF

(stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique au-delà de 7 jours, y compris sur une place de parking)

OU ENTRAVE À LA CIRCULATION



AMENDE FORFAITAIRE de 35 à 150 €



POSSIBILITÉ DE MISE EN FOURRIÈRE DU VÉHICULE aux frais du contrevenant

TRAVAUX



Nouveau fourgon au service technique

Le vieux fourgon du service technique a été remplacé. La commande d'un véhicule neuf a été effectuée auprès d'une centrale d'achat publique dans le respect du Code des marchés publics.

Ce nouveau fourgon est très utile pour nos agents notamment dans le cadre de l'entretien des bâtiments publics ou des transferts de matériel lors des manifestations.

Travaux post-inondations

A la suite des inondations du 6 août 2019 et de l'état de catastrophe naturelle reconnu par l'Etat, un chiffrage des dégâts a été établi pour la commune à un montant estimatif de 157 590 €.

Des demandes d'aides ont été formulées par la collectivité auprès de l'Etat, du Département et de la Communauté de Communes Loire-Semène.

Au titre de la solidarité, l'Etat a accordé une aide de 33 700 €. Le Département va aussi subventionner les travaux à hauteur de 31 500 € et Loire Semène peut intervenir dans le cadre d'un fonds de concours.

Les travaux complémentaires devraient être réalisés dans le cadre du réaménagement du Sambalou dont les berges notamment aux abords du complexe sportif souffrent et se dégradent après chaque épisode orageux.

Borne de recharge électrique

La Commune a décidé de s'inscrire, avec l'aide du Syndicat Départemental d'Energies de la Haute Loire, dans le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (I.R.V.E.).

Le syndicat porte la totalité de l'investissement, quant à la commune, elle en assurera la maintenance .

La borne comprend deux emplacements de recharge. Elle est située dans le parking longeant la pharmacie.

Cet équipement devrait être accessible aux usagers au cours du mois de janvier, 24h sur 24, 7 jours sur 7, avec règlement soit au moyen d'un badge pour les abonnés au réseau e-Born (informations sur le site www.eborn.fr), soit avec une carte bleue sans contact, soit avec une application internet dédiée (smartphone). Le système d'identification sera couplé avec un système de paiement.



Coupe d'arbres au stade de Malmont

Dans le cadre d'un futur projet d'aménagement plus global et pour répondre à une forte demande des habitants de Malmont, il a été décidé de procéder à l'abattage des arbres abîmés du stade de Malmont.

Début décembre, les élèves de la Maison Familiale Rurale de Marlhès en formation "Travaux Forestiers" ont procédé à cette intervention.

COVID-19, 2^{ème} acte

S'adapter au quotidien... et au jour le jour

VIE SCOLAIRE

Bien vivre à l'école et au restaurant scolaire dans le respect des gestes barrières

Pour une application maximale des mesures sanitaires, la salle des expositions est utilisée, en plus des deux salles du restaurant scolaire pour le service des repas. L'équipe municipale s'investit pleinement pour respecter le protocole sanitaire.

L'accueil des enfants de l'école Don Bosco s'effectue dans la salle des expositions, les maternelles et les primaires utilisant une entrée différenciée. Après un lavage obligatoire des mains dans un local dédié pour chaque groupe, les enfants sont installés à table par 2 ou 3, les enfants du même rang déjeunent à la même table. Le service de l'eau et du pain sont effectués par le personnel avec tout l'équipement nécessaire. Le plat chaud n'est plus posé à table pour que chaque enfant se serve mais, là aussi, le service est assuré par le personnel.

Pour les enfants de La Communale, trois services sont mis en place : les maternelles utilisent leur salle habituelle, dans la salle des primaires, un premier service est assuré pour les CP, puis un second service en décalage est assuré pour les autres classes.

Concernant l'école Aux Quatre Vents, les enfants sont accueillis dans la salle d'animation de Malmont, plus vaste que la "cantine", leur permettant ainsi de prendre leur repas dans le respect des règles de distanciation physique.

Les repas sont préparés de la même façon qu'avant la crise sanitaire, sur place, par le personnel de cuisine. Ils sont composés d'un plat chaud, avec des produits frais comme indiqués dans le cahier des charges.

Cette année, il était évidemment impossible d'organiser le Repas de Noël qui rassemble habituellement près de 350 enfants et 65 adultes pour l'encadrement et le service.

La protection de tous est prioritaire, mais les enfants doivent pouvoir bénéficier d'un "plus" pour marquer la période de Noël. La municipalité a fait le choix d'offrir un goûter à tous les élèves, distribué directement dans chaque école.

CINÉMA

Réouverture en 2021

Après la reprise du 4 septembre, le cinéma connaissait, avec une belle programmation, un succès encourageant et un nombre d'entrées en nette progression :



A la suite du couvre-feu instauré le 23 octobre auquel l'équipe de Ciné Ruban a dû s'adapter en avançant les horaires en journée, celle-ci a été contrainte à une nouvelle fermeture le 30 octobre.

Les bénévoles s'étaient remis à l'ouvrage pour proposer aux cinéphiles un nouveau programme dans l'hypothèse d'une réouverture mi-décembre... la prolongation des mesures gouvernementales reporte la réouverture ultérieurement, compte-tenu de nouvelles dispositions sanitaires.

Informations disponibles sur www.saintjustmalmont.fr ou Facebook Ciné Ruban



VIE ASSOCIATIVE

Une reprise progressive

Un protocole sanitaire spécifique avait été mis en place dès la rentrée de septembre pour toutes les associations. Celles-ci avaient d'ailleurs participé à une réunion pour l'élaboration du calendrier des manifestations, malgré le manque de visibilité à moyenne ou longue échéance.

Le reconfinement a ensuite contraint les élus à fermer à nouveau toutes les infrastructures municipales.

Les sports en extérieur ont été à nouveau autorisés à compter du 1^{er} décembre.

Les autorités ont ensuite, à partir du 15 décembre, décidé d'assouplir les règles en permettant d'accueillir les mineurs dans les gymnases. La municipalité, tout en restant cohérente, n'a pas souhaité "brasser" des individus juste avant les retrouvailles familiales, en laissant fermés les gymnases pendant les vacances.

Les infrastructures municipales ont à nouveau été ouvertes à compter du 7 janvier, uniquement pour les mineurs, dans l'attente de nouvelles dispositions.

ANIMATION ET CULTURE

- Dimanche 20 septembre : marche Timothé Petit Cœur dans le respect des consignes sanitaires avec collation individuelle à emporter.

- Mercredi 11 novembre : cérémonie commémorative Armistice 1918, adaptée au contexte sanitaire, en mode restreint et sans public, avec dépôt de gerbes aux monuments aux morts.

- Téléthon : l'équipe municipale avait souhaité le maintenir fin novembre avec uniquement des marches et une vente de repas à emporter; cependant les conditions sanitaires ne l'ont pas permis ; des dons peuvent toutefois être opérés sur le site don.telethon.fr

- Marché de Noël : afin d'éviter les rassemblements, la municipalité a décidé de l'annuler cette année; rendez-vous est donné pour l'édition 2021.

- Dimanche 6 décembre : cérémonie commémorative de la fin de la Guerre d'Algérie et de la Sainte-Barbe, également adaptée au contexte sanitaire, en mode restreint et sans public, avec dépôt de gerbes aux monuments aux morts.

N'oublions pas nos aînés ...

Il serait utopique d'imaginer que le traditionnel repas offert par la commune aux seniors puisse être organisé en avril.

Cependant, la commission des affaires sociales se réunira prochainement pour imaginer et proposer une nouvelle animation de qualité aux personnes de plus de 70 ans, pour ne pas rompre la tradition et ainsi témoigner notre attachement à nos "anciens", tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Décorations de Noël

Sous la houlette d'Odile Pradier, adjointe à l'animation, et Pamela Marodon, conseillère déléguée à la jeunesse, les élus ont mis tout en œuvre pour reprendre la confection des décorations de Noël qui n'ont pu être réalisées dans le cadre des chantiers jeunes en raison du reconfinement.

Les enfants les plus jeunes du centre de loisirs ont préparé des dessins, notamment pour le restaurant scolaire. Les 9/11 ans ont participé à l'atelier peinture des objets bois découpés et assemblés par les agents techniques.

Ces derniers ont procédé à l'installation des sapins, des décorations et illuminations, et de la maison du Père Noël fabriquée par Christophe Piot, conseiller municipal.

Même si les fêtes de fin d'année n'ont pas eu la même saveur, il était primordial de continuer à avancer, de fêter nos traditions et de nous retrouver autour de valeurs fortes.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE

Travaux

Maîtrise d'oeuvre

assainissement Côte-Vieille

Dans le cadre des travaux de remise en état de l'assainissement prévus au cours du 1^{er} semestre 2021, les réseaux d'eaux pluviales et usées seront séparés dans ce quartier.

Ceux-ci seront réalisés en collaboration avec la Communauté de Communes Loire-Semène et le Syndicat des Eaux de la Semène. La Commune en profitera pour enfouir les réseaux fibre, téléphone et gaz.

Par la suite, une réfection de la chaussée et des trottoirs, ainsi que l'aménagement d'un parking et d'un espace paysager seront réalisés à la fois dans le cadre du programme de voirie et par l'intermédiaire des travaux en régie.

Parc paysager : *seconde phase*

Après la mise en service de la première partie du parc paysager en juin 2020, la deuxième phase, du Pont du Pêcheur jusqu'au village de la Chamarèche, entre désormais en action selon le programme détaillé ci-dessous :

- étude de faisabilité déjà réalisée
- découverte du sambalou sous le pont du Pêcheur, puis le long du complexe sportif afin d'arriver au village de la Chamarèche
- aménagement des berges (chemin)
- aménagement d'aires de jeux de détente
- projet porté par la Communauté de Communes Loire-Semène (continuité écologique) et par la Commune (parc paysager)

Ce projet fait l'objet de demandes de financement dans le cadre du Contrat de Rivière Ondaine et auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Récemment, le vice-président Claude Vial, et les chargés de mission Tourisme à Loire-Semène se sont rendus sur place, dans le cadre d'une visite des sites touristiques du territoire.

Ce projet a visiblement enthousiasmé les élus et sera porté par la Communauté de Communes Loire-Semène, il fait d'ores et déjà l'objet d'une demande de financement à la Région.

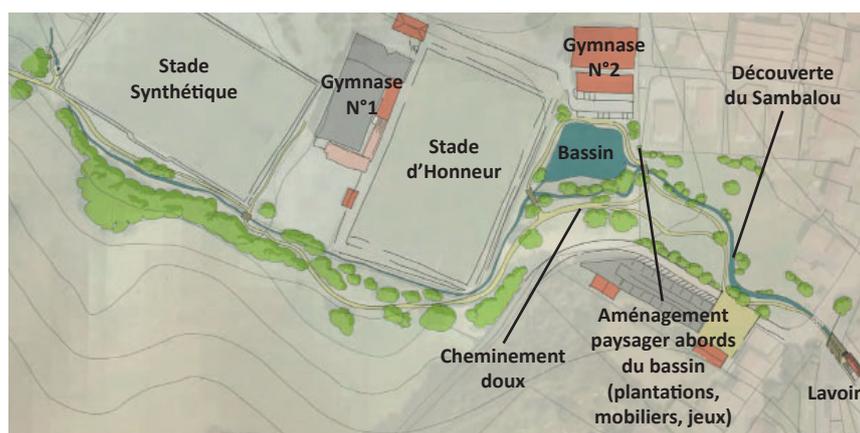
Travaux *post-inondations*

Les inondations du 6 août 2019 ont causé de nombreux dégâts sur l'ensemble de la commune.

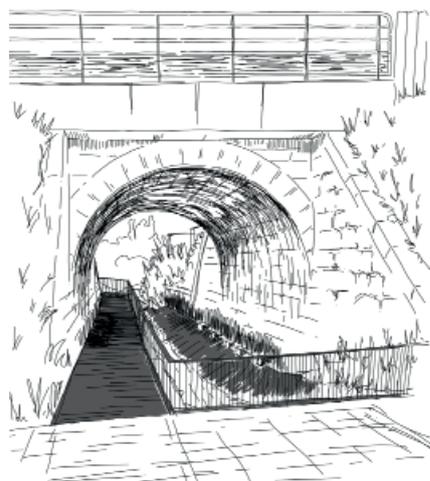
Dans le cadre de la compétence assainissement de Loire-Semène, l'entreprise TREMA débutait les travaux le 25 septembre dernier pour le remplacement de canalisations sur le secteur de la Chamarèche.



Plan d'aménagement du lavoir du Pêcheur au Complexe Sportif



Esquisse de l'aménagement sous le Pont du Pêcheur



Plan de mandat

Les élus saint justaires désignés dans les commissions intercommunales ont activement participé à l'écriture du plan de mandat 2020-2026.

Pour rappel, les élections municipales et communautaires se déroulent simultanément.

Lors des élections municipales, des listes majoritaires sont élues dans les sept communes sur un programme qui a été soumis à l'approbation des électeurs.

A Loire-Semène, les conseillers communautaires de toutes les communes se retrouvent dans leur diversité et écrivent ensuite le programme pour les six années à venir qu'on nomme Plan de Mandat.

Ce nouveau plan de mandat se distingue par des priorités à mettre en œuvre ou à poursuivre comme le développement économique, une offre de service qualitative en direction des familles ou la maîtrise du cycle de l'eau dans un environnement préservé.

Enfin, son élaboration fut l'occasion de constater que la plupart des actions ou des politiques conduites lors du mandat précédent devraient être reconduites voire renforcées.

Jeunesse

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.)

- définition : projet expérimental mettant en place des actions pour les jeunes de 12 à 17 ans

- partenaires : élus, gendarmes, directeurs d'établissements scolaires, représentants de la Mission Locale, bailleurs sociaux et transporteurs scolaires

- financement : CAF 43 et Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

- moyens : une équipe mobile sur le terrain propose aux jeunes des rencontres autour de projets communs : loisirs, chantiers éducatifs et prévention

- objectif : assurer le bien-être des jeunes, participer à la construction de leur personnalité et les aider à prendre toute leur place dans la société

- actions récentes : actions de prévention et sensibilisation à la sécurité routière, aux addictions, aux dangers des réseaux sociaux, à la discrimination, pour les jeunes de Loire-Semène et leurs familles (dont certains saint-justaires), en partenariat avec les établissements scolaires et les associations professionnelles... Un projet sur le thème du harcèlement a également été proposé.

Les jeunes intéressés par les activités du C.I.S.P.D. sont invités à contacter l'équipe mobile jeunesse par mail : cisped@loire-semene.fr

HOMMAGE À DANIEL TONSON

Daniel Tonson est né en 1947 à Roche La Molière. Très vite, avec son épouse Chantal, il s'installe à Saint Just Malmont, ils ont trois enfants, puis la famille s'agrandit avec l'arrivée de deux petits-enfants.

Grâce à son métier de géomètre expert topographe, Daniel disait qu'il avait arpenté la Haute-Loire dans tous les sens et qu'il avait pu apprécier le bon sens du terroir et des gens qui y habitent : "Nous vivons dans un cadre de vie fantastique que nous devons absolument préserver. Avoir la Haute-Loire au cœur, c'est travailler à toujours préserver notre ruralité".

Elu municipal depuis 1995, adjoint à l'urbanisme (2001-2005 et 2014-2019), représentant de la commune à Loire-Semène et au Pays de la Jeune Loire, il a été aussi élu en 2015 conseiller départemental en binôme sur le canton d'Aurec sur Loire.

Daniel était un amoureux de la nature, s'émerveillant devant la beauté de nos paysages. Passionné de jardinage et d'apiculture, Daniel possédait quelques ruches et ressentait un grand plaisir à produire son miel. Sa gentillesse et sa grande tolérance le conduisaient à rechercher le compromis et à éviter à tout prix le conflit.

Sa personnalité intéressante et son expérience lui permettaient de s'adapter à toutes les situations en ayant une seule ligne de conduite : être attentif et soucieux des autres.

Daniel a lutté de toutes ses forces contre la maladie, soutenu admirablement au quotidien par son épouse, il nous a quitté le 30 octobre dernier.



Le déneigement : combien ça coûte ?

7 500 €

Malgré les remarques de certains administrés jugeant d'un manque d'efficacité du déneigement sur la commune, il convient de préciser qu'il est de la responsabilité de chacun de nettoyer le trottoir devant son domicile. Nous tenons à féliciter ceux qui le font régulièrement. Pour information, vous trouverez ci-dessous le bilan financier d'une seule journée de déneigement (2 décembre), représentant un épisode de faible intensité :

FOURNITURES	EXPLOITATION
- Sel - Pouzzolane - Gazoil - Usure lames/caoutchoucs 3 900 €	- Main d'oeuvre agents - Main d'oeuvre prestataires - Dégradations routes - Réparations mécaniques 3 600 €

Les heures de déneigement réglées aux prestataires privés, les heures supplémentaires rémunérées aux agents techniques, les 80 tonnes de sel et les 60 tonnes de pouzzolane utilisées lors du récent épisode neigeux pèsent déjà plusieurs dizaines de milliers d'euros sur le budget communal.



Depuis le mois d'avril, la commune s'est dotée de l'application Illiwap afin de permettre une communication instantanée auprès de la population concernant les actualités de la commune.

Elle compte aujourd'hui plus de 600 abonnés. Si vous ne l'avez pas encore téléchargée, vous pouvez le faire sur App Store ou Google Play.

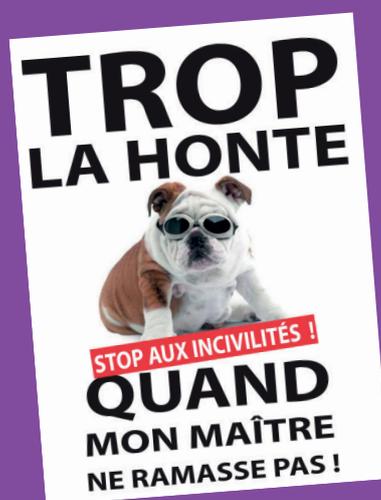
Nous rappelons que ce service est entièrement gratuit, sans inscription, sans publicité et sans recueil de données.

Il convient de choisir la station Mairie de Saint Just Malmont pour recevoir régulièrement des informations de la mairie sur votre smartphone ou votre tablette.

Déjections canines

 **déjections canines interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts et espaces de jeux publics**

 **obligation pour les propriétaires de chiens de ramasser les déjections**



TOUS DÉPISTÉS AVANT NOËL

Centre de dépistage

Les élus saint-justaires, en collaboration avec les professionnels de santé et de nombreux bénévoles ont mis en place un centre de dépistage Covid-19 en un temps record :

4 journées de 9H00 à 17H00

487 personnes testées

10 professionnels de santé mobilisés

30 bénévoles et élus pour mise en place logistique et accueil des patients



Caroline Di Vincenzo, Conseillère Régionale, et Frédéric Girodet, sont venus féliciter les professionnels de santé et les bénévoles, pour le bon déroulement des opérations